

# METIERS DE LA COIFFURE



Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

## Objectifs de formation

### S'informer

- Rechercher et traiter l'information
- Identifier les besoins du client

### Organiser

- Choisir une solution adaptée
- Gérer et préparer le poste de travail
- Participer à la gestion des stocks

### Réaliser

- Utiliser les différents produits
- Exécuter des coupes
- Mettre en forme la chevelure, coiffer
- Réceptionner, ranger, exposer les produits
- Mettre en oeuvre les techniques d'hygiène professionnelle et assurer la maintenance préventive des équipements
- Contrôler la qualité du travail effectué
- Participer au suivi de la clientèle

### Communiquer

- Accueillir
- Recevoir et transmettre un message
- Conseiller et argumenter
- S'intégrer dans une équipe de travail



## Conditions d'admission

La formation se prépare en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Métiers de la coiffure est accessible aux jeunes étant âgés de 16 ans (ou 15 ans et issu de 3ème).

Attention, l'admission n'est définitive qu'après avoir signé un contrat d'apprentissage

## Modalités d'alternance

La formation à l'IFP 43 s'étend de septembre à début juillet.

Le rythme d'alternance est d'une semaine en centre de formation et deux semaines en entreprise.

La durée initiale de la formation est de 24 mois.

## Débouchés

Plusieurs possibilités s'offrent aux titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Métiers de la coiffure :

- *Accès direct à l'emploi*
  - ◆ *A l'issue de la formation*  
*Ouvrier coiffeur*
  - ◆ *A moyen terme :*  
*Le Brevet professionnel Coiffeur est obligatoire pour les personnes souhaitant créer leur salon de coiffure.*
- *Poursuite d'étude*
  - ◆ *MC Coiffure Coupe Couleur*
  - ◆ *BP Coiffure*

## Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

**EP1 - Techniques de coiffure**

**EP2 - Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise**

**EG1 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique**

**EG2 - Mathématiques et Physiques - chimiques**

**EG3 - Education physique et sportive**

**EG4 - Langue vivante**

## Plus d'information

[www.ifp43.fr](http://www.ifp43.fr)



**Institut de Formation Professionnelle 43**

*Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel de Haute-Loire*

220 Rue des Camélias 43370 Bains - Tél. : 04 71 57 98 00

Fax : 04 71 57 53 06 - [contact@ifp43.fr](mailto:contact@ifp43.fr)

